

AFFAIRE N° 23

O B J E T : Plateau Polyvalent et plateau vert à la JAMAÏQUE.

*LE SECRETAIRE donne lecture du rapport*

Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage afin de mener à bien sa politique d'équipements sportifs de réaliser un plateau polyvalent ainsi qu'un plateau vert à la JAMAÏQUE.

Ces réalisations dont les coûts sont estimés respectivement à 247 136 Francs et 681 752 Francs soit globalement à 928 888 Francs pourraient être financées de la façon suivante :

- subvention du Ministère du Temps Libre : 170 000 F
- participation communale : 750 000 F

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs de ;  
- m'autoriser à solliciter du Ministère du Temps Libre une subvention de 170 000 Francs;

- m'autoriser à lancer un appel d'offres pour ces projets et en cas de résultats infructueux à passer un marché négocié avec les entreprises présentant les offres les plus avantageuses.

Je mets la question aux voix.

*Le SECRETAIRE lit l'avis des Commissions :*

*"Cadre de Vie : Favorable. La Commission attire l'attention du Conseil sur l'importance de la participation communale par rapport à celle de l'Etat.*

*.Finances : Même avis".*

## EXPLICATIONS SUR PLAN

M. ANNETTE - Ces plateaux, seront-ils utilisés par le Collège ?

LE MAIRE - Certainement.

M. Gilbert GERARD - Quelles sont les perspectives d'avenir du CES ? Car à un moment donné on parlait de le supprimer.

LE MAIRE - Cette décision ne nous appartient pas.

M. Gilbert GERARD - Une fois les plateaux terminés et si le CES est supprimé, auront-ils leur raison d'être ?

LE MAIRE - Je ne pense pas que nous aurons des problèmes de ce côté-là.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\*

\*

\*

Reçu à la Préfecture  
de La Réunion  
Le 3. Mai. 1983.